

Quelle est la situation des gens mariés uniquement civilement, puis divorcés, vis-à-vis de l'Église ?

Author : Riposte Catholique

Categories : [Réponses Catholiques](#)

Date : 6 mars 2012

Il faut d'abord préciser que le problème n'est pas le divorce, mais le remariage, considéré par l'Eglise comme un adultère.

Je suppose qu'il faut donc comprendre ...

Lire la suite...

[Réponses catholiques](#)